

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
15 DECEMBRE 2022

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Contrat eau, trame verte
et bleue, climat des
plaines et coteaux de la
seine centrale urbaine
2020-2024 – Projets 2023**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 16 décembre 2022
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 16 décembre 2022
et qu'il est donc exécutoire.

Le 16 décembre 2022

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUASSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt deux, le 15 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 8 décembre deux mille vingt deux, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame BRELURUS, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Madame AGUINET à Madame HABERT-DUPUIS
Madame BOUTIN à Madame PEUGNET
Madame GOTTI à Madame MACE
Madame LESUEUR à Monsieur LEVEL
Madame MEUNIER à Monsieur VENUS
Madame NASRI à Monsieur JOUSSE
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD
Madame RHONE à Monsieur JEAN-BAPTISTE
Monsieur BENTZ à Monsieur ROUXEL

Secrétaire de séance :

Madame BOGE

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20221215-22-G-18d-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat 2020-2024 à l'initiative de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil régional d'Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris constitue un engagement entre ces trois partenaires financiers et les partenaires du projet sur un programme d'études et de travaux d'une durée de 5 ans. Les maîtres d'ouvrage s'engagent à réaliser les actions inscrites et les partenaires financiers à apporter prioritairement des subventions à ces actions, notamment en cas de contraintes budgétaires et suivant leurs programmes de financement.

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et la Région Île-de-France ont conduit des travaux qui ont mené à l'élaboration du Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat 2020-2024 pour lequel la Ville a délibéré le 21 novembre 2019. Ce contrat s'inscrit dans la continuité du Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine dont la Ville a bénéficié.

Pour mémoire, le Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2020-2024 s'articule autour de 4 grands enjeux :

- Enjeu A : Gérer à la source les eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur en concourant à la mise en œuvre du Plan Vert d'Île de France,
- Enjeu B : Améliorer la qualité des eaux, économiser et protéger la ressource,
- Enjeu C : Restaurer le milieu naturel et poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue régionale en adéquation avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique,
- Enjeu D : Sensibilisation, éducation à l'environnement, suivi et coordination des actions.

Afin de poursuivre ses actions dans le cadre de sa politique de préservation de la ressource en eau, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite inscrire au titre de 2023 les projets d'un montant total de 5 491 083 € repris au tableau annexé à la présente délibération.

Pour 2023, la Ville a programmé ses actions autour de :

- En enjeu A : études de désimperméabilisation (dont les cours d'école), étude et travaux de gestion des eaux à la parcelle et création d'îlots de fraîcheur (nouveau cimetière de Fourqueux, Place de la Grille, Place de la Victoire, jardin des Arts) ...
- En enjeu B : acquisition de matériel et audit liés au sujet « zéro pesticides » sur les infrastructures sportives et les cimetières, travaux de gestion et de sécurisation des réseaux d'eau,
- En enjeu C : étude des enjeux des continuités écologiques, publication de l'Atlas de la Biodiversité Communale et plan de gestion écologique des espaces verts de la ville
- En enjeu D : Mise en œuvre du programme de sensibilisation au développement durable et à l'environnement, préfiguration de la création de la maison de l'Environnement.

Chaque projet a fait l'objet d'une estimation basée sur un pré-programme d'actions qui sera réajustée à l'occasion de chaque demande de subvention.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver les projets 2023 tels qu'annexés à la présente délibération,
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, pour la réalisation des études et des travaux listés sur le tableau annexé et programmés au Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2020-2024, les subventions correspondantes à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Île-de-France et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Monsieur BENTZ (procuration à Monsieur ROUXEL), Monsieur ROUXEL votant contre,

APPROUVE les projets 2023 tels qu'annexés à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, pour la réalisation des études et des travaux listés sur le tableau annexé et programmés au Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine, les subventions correspondantes à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Île-de-France et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Détail du projet	Surfaces/linéaires concernés	Objectifs du projet	Estimation globale du projet en € HT	Estimation du montant éligible du projet en € HT	Période prévisionnelle du projet	Etat d'avancement	2023
				(choisir dans la liste* ci-dessous : objectifs A1, A2, A3, B1, B2, B3, B4, C1, C2, C3, C4, D1, D2)		Ces montants sont à titre indicatif et permettent d'évaluer la proportion de travaux d'un projet global qui répondent aux enjeux du Contrat.		(ex : En réflexion, Etude préalable, AVP, PRO, Travaux/Action périodique)	Montant estimatif sur 2022 en € HT
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude préalable à la désimperméabilisation des voiries autour du Jardin des Arts	Etude pour la désimperméabilisation des voiries aux alentours du jardin et extension du parc et de ses espaces verts autour du Musée Vera et de l'Office du tourisme	5000 m ²	A1	50 000,00 €	50 000,00 €	2022	En réflexion	30 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude pour l'aménagement d'un nouveau cimetière sur la commune déléguée de Fourqueux avec une désimperméabilisation d'anciens terrains de tennis	Etude pour la conception et la réalisation du nouvel espace de cimetière et jardin du souvenir. Enjeux de désimperméabilisation d'une zone sportive (anciens terrain de tennis)	3 000 m ²	A1	100 000,00 €	70 000,00 €	2021-2023	Pré-programme	30 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Programme pluriannuel d'études de désimperméabilisation des cours d'écoles (montant annuel)	Dans le cadre de la réhabilitation des établissements scolaires, études techniques pour la désimperméabilisation des cours d'écoles et création d'îlots de fraîcheur (arbres, noues, bosquets) pour création de zones d'ombrage et récupération des eaux pluviales	22 000 m ² soit environ 4 400 m ² /an	A1	30 000,00 €	30 000,00 €	2022-2024	En réflexion	10 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etudes globales de gestion des eaux à la parcelle, réouverture du ru de Buzot et de mise en valeur des sources - Projet "Cœur de sources"	Etude globale à l'échelle du secteur "cœur des sources" : protection et mise en valeur des sources, réouverture du ru de Buzot, désimperméabilisation des voiries, création de noues et jardins de pluies afin de gérer les eaux pluviales à la parcelle et tendre vers le "zéro tuyau"	10 000 m ² d'espaces végétalisés	A1	200 000,00 €	200 000,00 €	2023-2024	Pré-programme	100 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etudes préalables et travaux à la désimperméabilisation de la place Honneger	Dans le cadre de la labellisation Phase 4 de l'écoquartier du Bel air, désimperméabilisation d'un ancien parking et création d'espaces verts et îlots de fraîcheurs à l'échelle du quartier. Création de zones d'infiltration pour la gestion des EP (630 m ² : 540 m ² espaces verts et 90m ² pavés enherbés)	1700 m ²	A1	350 000,00 €	170 000,00 €	2022-2023	PRO	85 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etudes préalables et travaux pour la désimperméabilisation de la dalle Symphonie	Dans le cadre de la labellisation de l'Ecoquartier du Bel Air, étude et travaux de désimperméabilisation d'une dalle de parking et création d'un jardin de fraîcheur pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, gérer les eaux pluviales à la parcelle et permettre aux usagers de s'approprier ces espaces (jardinage naturel, sensibilisation à la biodiversité et la nature en ville)	4500 m ²	A1	1 500 000,00 €	450 000,00 €	2022-2024	En réflexion	50 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Désimperméabilisation des voiries autour du Jardin des Arts	Désimperméabilisation des voiries aux alentours du jardin et extension du parc et de ses espaces verts autour du Musée Vera et de l'Office du tourisme	5000 m ²	A2	800 000,00 €	500 000,00 €	2022	En réflexion	200 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Mise en place d'une cuve enterrée pour récupérer les eaux de toitures de l'Office du tourisme et des allées du jardin des arts	Création de cuves enterrées pour la récupération des eaux pluviales et la réutilisation pour l'arrosage du jardin.	2800 m ²	A2	50 000,00 €	50 000,00 €	2022	En réflexion	50 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Programme pluriannuel de gestion à la source des eaux pluviales par la nature en ville afin de créer des îlots de fraîcheur	La création d'îlot de fraîcheurs se traduit par la mise en place d'espaces végétalisés (prairies, massifs de vivaces, arbres) associé à la récupération des eaux pluviales (noues, cuves pour récupération des eaux de pluies et arrosage) afin de maximiser l'évapotranspiration et abaisser la température localement	3300 m ²	A2	500 000,00 €	500 000,00 €	2022-2024	En réflexion	166 666,67 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Programme pluriannuel de création de toitures végétalisées sur les bâtiments communaux	Amélioration de la gestion des eaux pluviales, rafraîchissement et lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbain, création d'écosystèmes urbains favorables à la faune et la flore	2000 m ²	A2	250 000,00 €	200 000,00 €	2020-2024	En réflexion	66 666,67 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etudes et Travaux de désimperméabilisation et végétalisation de la place de la Grille	Travaux de désimperméabilisation d'une place minérale en cœur de ville, reprise des aménagements pour maximiser la végétalisation, créer des îlots de fraîcheurs et récupérer les eaux pluviales (noues, plantations d'arbres et d'arbustes en pleine terre)	12 000 m ²	A3	1 530 000,00 €	1 200 000,00 €	2021-2022	En réflexion	1 530 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Végétalisation et désimperméabilisation de l'Ecoquartier du Bel Air	Dans le cadre de la labellisation de l'Ecoquartier du Bel Air de 46,4 ha, actions de désimperméabilisation des dalles de parkings et créations d'îlots de fraîcheur (espaces verts, noues de récupération des eaux pluviales)	15 ha d'espaces végétalisés	A3	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	2020-2024	Labélisation en cours	400 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Programme pluriannuel de désimperméabilisation des parkings et végétalisation drainante	Travaux de désimperméabilisation des parkings, reprise des aménagements pour maximiser la végétalisation, créer des îlots de fraîcheurs et récupérer les eaux pluviales (infiltration des zones de circulation et des zones de parking, noues, plantations d'arbres et d'arbustes en pleine terre)	2500 m ²	A3	500 000,00 €	250 000,00 €	2020-2024	En réflexion	50 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Programme pluriannuel de désimperméabilisation des cours d'écoles (montant annuel)	Dans le cadre de la réhabilitation des établissements scolaires, désimperméabilisation des cours d'écoles et création d'îlots de fraîcheur (arbres, noues, bosquets) pour création de zones d'ombrage et récupération des eaux pluviales	22 000 m ² soit environ 4 400 m ² /an	A3	500 000,00 €	500 000,00 €	2022-2024	En réflexion	166 666,67 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Désimperméabilisation de la cour d'école Bonenfant	Dans le cadre de la réhabilitation de l'établissement, désimperméabilisation des cours de l'école et création d'îlots de fraîcheur (arbres, noues, bosquets) pour création de zones d'ombrage et récupération des eaux pluviales	2550 m ²	A3	416 666,67 €	255 500,00 €	2021-2022	APD	127 750,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Travaux de désimperméabilisation pour la création du nouveau cimetière de la commune déléguée de Fourqueux	Travaux de désimperméabilisation d'une zone sportive (anciens terrain de tennis) pour créer un nouvel espace de cimetière et jardin du souvenir.	3 000 m ²	A3	1 100 000,00 €	300 000,00 €	2022-2024	Pré-programme	100 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etudes préalables et travaux pour la désimperméabilisation de la cour d'école Bouvard	Dans le cadre de la réhabilitation des cours d'école du groupe scolaire Bouvard : désimperméabilisation des 3 cours de l'école (650m ² , 850m ² , 1200m ²) et création d'îlots de fraîcheur (arbres, noues, bosquets) pour création de zones d'ombrage, récupération et gestion des eaux pluviales à la parcelle	2700 m ²	A3	450 000,00 €	270 000,00 €	2022-2024	Etudes préalable	200 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude et travaux entrée de Ville Royale : grille du Château, rue de Pontoise, place Detaille AVP à AOR (avenue des Loges reste à réaliser)	Dans le cadre de la reprise des entrées de la ville avec l'arrivée du Tram 13, réaménagement de 7000 m ² d'espaces de voiries avec la création d'espaces verts (400m ² d'îlots de fraîcheurs et espaces verts) et plantations d'arbres d'alignement (24 arbres) et gestion des eaux à la parcelle avec zones d'infiltrations	7000 m ²	A3	3 000 000,00 €	700 000,00 €	2022-2024	AVP	900 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude et travaux réaménagement et végétalisation de la place de la Victoire, rue de Poissy et place Jehan Alain (AVP à AOR)	Recalification et végétalisation de l'hypercentreville (4200 m ²) pour la création d'îlots de fraîcheurs, plantation d'arbres d'alignements (52 arbres) et création de 2 espaces verts de 100m ² . Désimperméabilisation de 300m ² au total	4200 m ²	A3	1 000 000,00 €	420 000,00 €	2022-2024	AVP	1 000 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Place du Vieux Marché et rue de Pologne portion entre Wauthier et place du Vieux Marché)	Recalification et végétalisation de l'hypercentreville (2500 m ²), création d'îlots de fraîcheurs, plantation d'arbres d'alignements (2 arbres) et création de 2 espaces verts de 20 m ² . Désimperméabilisation de 30m ² au total	2500 m ²	A3	1 500 000,00 €	250 000,00 €	2022-2024	AVP	83 333,33 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Achat de matériel alternatifs pour la suppression des produits phytosanitaires sur les surfaces sportives	Objectif d'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires sur les terrains de sport (au-delà de la loi Labbé) : En compensation de l'arrêt des molécules chimiques, des actions de désherbage manuel et mécanique sont conduites. Elles sont externalisées, pour une grande partie, ou conduites en régie. Acquisition de débroussailluses avec brosse pour le désherbage mécanique.	115 000 m ²	B3	20 000,00 €	20 000,00 €	2020	Action périodique	20 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Audit et diagnostic pour la suppression des produits phytosanitaires sur les surfaces sportives	Objectif d'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires sur les terrains de sport (au-delà de la loi Labbé) : Audit et diagnostic des usages actuels sur les surfaces sportives, travail sur le passage au zéro phyto sur les terrains de sports et autres surfaces sportives, accompagnement des équipes (formation, matériel spécifique, plan de gestion écologique).	115 000 m ²	B3	30 000,00 €	30 000,00 €	2022-2023	Action périodique	15 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Modification du revêtement pour la suppression de l'usage des produits phytosanitaires sur les cimetières de la Commune Nouvelle	Programme d'investissement pluriannuel de la végétalisation des 3 cimetières de la Commune Nouvelle dans le cadre de l'arrêt des produits phytosanitaires : mise en place d'un substrat et semis de variétés de graminées et légumineuses adaptées aux conditions climatiques des sites	82 000 m ²	B3	40 000,00 €	40 000,00 €	2021-2024	Action périodique	10 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Plan de gestion écologique et achat de matériels alternatifs pour l'entretien des cimetières sans produits phytosanitaires	Audit : Suite à la volonté de passer au zéro phyto dès 2017 sur les cimetières, un accompagnement des équipes (formation, matériel spécifique, plan de gestion écologique, plan de communication) doit être planifié	82 000 m ²	B3	30 000,00 €	30 000,00 €	2021-2024	Action périodique	10 000,00 €

Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Mise en œuvre du plan gestion différenciée pluriannuel de l'ENS des Plâtrières (Plaine de la jonction) et de son observatoire de la permaculture	Situé dans le corridor boisé ouest du SRCE d'IdF, entre les forêts de Saint-Germain et de Marly, l'ENS des Plâtrières fait l'objet d'une gestion écologique des milieux remarquables du site (mares, zones humides, prairies et boisements) selon un plan de gestion différenciée.	5,7 ha	B3	150 000,00 €	150 000,00 €	2020-2024	PRO	30 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Mise en œuvre du plan gestion différenciée pluriannuel du Gravier des Hezards	Situé dans le corridor boisé ouest du SRCE d'IdF, entre les forêts de Saint-Germain et de Marly, le Gravier des Hezards est une zone naturelle surplombant le ru de Buzot. Pour renforcer les continuités écologiques de ce milieu, le site fait l'objet d'une gestion écologique des milieux remarquables du site (zones humides, prairies et boisements) selon un plan de gestion différenciée.	5,5 ha	B3	50 000,00 €	50 000,00 €	2020-2024	Action périodique	10 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Atlas de biodiversité communale et stratégie de préservation de la biodiversité à l'échelle de la commune nouvelle	Le projet de la commune propose d'établir un diagnostic clair de la biodiversité présente à l'échelle de son territoire et précisant les enjeux de protection et de valorisation de la biodiversité. Cet outil permettra de centraliser les données liées à la connaissance du territoire, les usages mais également d'alerter sur les enjeux de conservation et développement de la biodiversité sur les projets en cours ou à venir. Enfin, cet outil est doté d'un suivi des actions menées, afin de se placer dans une démarche d'amélioration de nos actions. Cet outil est également l'occasion pour établir une stratégie de communication et de médiation scientifique autour de la nature en ville à destination des techniciens, élus et usagers du territoire.	55,61 km²	C1	40 000,00 €	40 000,00 €	2021	PRO	5 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Etude de restauration de la continuité écologique et diminution de la fragmentation créée par la RN13	Dans le cadre de la rupture de la coupure urbaine que fait la RN13 sur le territoire, la création d'une couverture partielle de la RN13 permettra la création de continuités écologiques végétalisées afin de permettre la dispersion de la faune et la flore et de renforcer la végétalisation pour rafraîchir la ville	800 m²	C1	200 000,00 €	200 000,00 €	2021-2024	En réflexion	10 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Développement de la biodiversité par la mise en place de plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune nouvelle	Audit : Dans le sens de l'ABC, la réalisation de l'étude stratégique de gestion écologique de l'ensemble des espaces gérés par la Commune Nouvelle aura pour objectif de limiter les coûts d'entretiens, favoriser la biodiversité et limiter les arrosages.	55,61 km²	C4	30 000,00 €	30 000,00 €	2021-2024	En cours	30 000,00 €
Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye	Création d'une maison de l'environnement pour des animations notamment sur la récupération des eaux pluviales, des pratiques économes en eau et la biodiversité	Création d'une maison de l'environnement. Développement d'ateliers pédagogiques pour tous les publics et site de démonstration des bonnes pratiques : jardinage zéro phyto, récupération des eaux pluviales, jardiner sur les principes permacoles et économes en eau. Gestion écologique du jardin de la maison. Mise en œuvre du programme de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et de l'environnement.	1000 m²	D1	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	2022-2024	En réflexion - programme d'animation en cours de mise en œuvre	5 000,00 €

*Liste des enjeux et des objectifs	
Enjeu A : Gérer à la source les eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur en concourant à la mise en œuvre du Plan Vert d'Île-	A1 - Améliorer les connaissances
	A2 - Maîtriser à la source les ruissellements urbains, les pollutions par temps de pluie et le phénomène d'îlots de chaleur en renforçant notamment la place du végétal en ville
	A3 - Contribuer à la désimperméabilisation de la ville en zone urbaine et à la végétalisation de ces espaces, notamment pour réduire l'effet d'îlot de chaleur
Enjeu B : Améliorer la qualité des eaux et protéger la ressource	B1 - Elaborer des schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement au sein de chaque structure compétente
	B2 - Améliorer la sélectivité des réseaux d'assainissement par la mise en conformité des réseaux, des branchements publics et des branchements privés
	B3 - Protéger la ressource en eau des pollutions diffuses et réduire les déversements au milieu par temps de pluie
	B4 - Gérer la rareté de la ressource en eau (économie d'eau potable)
Enjeu C : Restaurer le milieu naturel et poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue régionale en adéquation avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique	C1- Améliorer les connaissances
	C2 - Restaurer, préserver et entretenir les milieux aquatiques par la mise à ciel ouvert des rus, la restauration et l'entretien des berges ainsi que de l'hydromorphologie des cours d'eau
	C3 - Restaurer, préserver et entretenir la sous-trame humide
	C4 - Restaurer, préserver et entretenir les sous-trames des milieux herbacés et boisés en faisant place à la nature en ville
Enjeu D : Sensibilisation, éducation à l'environnement, suivi et coordination des actions	D1 - Sensibiliser, informer, encourager les actions relatives aux thèmes "Eau, Biodiversité, Climat"
	D2 - Assurer la coordination et le suivi des actions du Contrat

Années	Coût global
Montant total en € HT	5 491 083 €

Bilan	
Enjeu A	5 346 083,34 €
Enjeu B	95 000,00 €
Enjeu C	45 000,00 €
Enjeu D	5 000,00 €